



PRIX ÉLAN

GUIDE DE CANDIDATURE

22 octobre 2026

santé:climat | ASPQ

FONDATION FAMILIALE
TROTTIER
FAMILY FOUNDATION



À propos de ce document

Le présent guide a pour objectif de vous orienter dans votre candidature aux Prix Élan.

Les Prix Élan sont une initiative réalisée par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), soutenue par la Fondation familiale Trottier (FFT).



santé : climat
Un projet de l'ASPQ



Table des matières

Contexte	1
Description des Prix.....	2
Prix décarbonation.....	2
Prix Pierre Gosselin.....	3
Prix élan	5
Conditions d'admissibilité	7
Processus de soumission.....	8



Contexte

Le secteur de la santé est responsable d'environ 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. Parallèlement, les changements climatiques (CC) ont une incidence directe sur la santé de la population et sur le fonctionnement du système de santé. Des efforts bien conçus pour s'y adapter et pour réduire les émissions GES, à l'intérieur du secteur, peuvent générer d'importants bénéfices pour la santé, et ce, dès le court terme.

Partout au Québec, des professionnel·les du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) mènent déjà des projets pour s'adapter à ces effets, réduire l'empreinte carbone de leur milieu ou innover dans leurs pratiques. Ces initiatives, pourtant porteuses de solutions, restent souvent peu connues et peu partagées, ce qui limite leur capacité à inspirer d'autres équipes.

Les Prix Élan ont pour but de reconnaître et de promouvoir des projets concrets et inspirants, issus du terrain, en matière de développement durable et d'action climatique au sein du RSSS. En mettant en lumière ces projets, les Prix Élan veulent encourager d'autres équipes et établissements à s'engager à leur tour dans la lutte aux CC.

Devant le succès de la première édition (2025-2026), l'équipe santé climat de l'[Association pour la santé publique du Québec \(ASPQ\)](#), avec le soutien de la [Fondation Familiale Trottier \(FFT\)](#), a le plaisir d'annoncer la deuxième édition des Prix Élan (2026-2027).

Description des Prix

Trois prix distincts, d'une bourse de 5 000 \$ chacun, seront remis. Il s'agit du Prix Décarbonation, du Prix Jean-Pierre Gosselin et du Prix élan (voir leurs descriptions ci-après). Une campagne promotionnelle visant à mettre en valeur les initiatives récompensées sera également offerte aux récipiendaires.

PRIX DÉCARBONATION

Objectif du prix :

Ce prix récompense les projets qui réduisent de façon mesurable les émissions de gaz à effet de serre (GES) des pratiques cliniques ou des établissements de santé, notamment en diminuant la dépendance aux combustibles fossiles, en améliorant l'efficacité énergétique ou en agissant sur les émissions indirectes.

Catégorie :

Décarbonation

Champs d'action inclus :

Les projets soumis pour le prix en décarbonation peuvent viser un ou plusieurs des champs d'action suivants :

- **Scope 1** : Émissions directes (ex. : combustion sur place (génératrice au gaz), flotte de véhicules) ;
- **Scope 2** : Émissions indirectes liées à l'énergie achetée (ex. : électricité, chauffage/climatisation urbain) ;
- **Scope 3** : Autres émissions indirectes de la chaîne de valeur (ex. : approvisionnement, transport des usagers et du personnel, gestion des déchets).

Exemples de projets pouvant être soumis dans cette catégorie :

Cette liste est présentée à titre d'exemples et n'est pas exhaustive. Tout projet novateur contribuant à la réduction des émissions de GES peut être considéré.

- Pratiques de pertinence clinique visant à réduire les examens, analyses ou interventions à faible valeur ajoutée ;
- Réduction, réemploi, recyclage ou valorisation des déchets générés par les activités cliniques et administratives ;
- Électrification ou optimisation des déplacements (flotte de véhicules, transport des usagers, logistique, covoiturage, transport actif) ;

- Efficacité énergétique, décarbonation des sources de chauffage/climatisation, énergies renouvelables, optimisation des systèmes mécaniques.

Prix Décarbonation 2025

Attribué à une équipe de Santé Québec Bas-Saint-Laurent pour le projet « Décarbonation au bloc opératoire pour une gestion durable des pratiques anesthésiques ».

Exclusions :

- Les initiatives axées sur des projets de recherche en matière de décarbonation ;
- Les initiatives qui visent uniquement la création d'inventaires d'émissions de GES ;
- Les initiatives utilisant du gaz de source renouvelable (GSR) ou l'utilisation de gaz naturel, car ils ne sont pas considérés comme une source d'énergie décarbonée ;
- Les initiatives qui ne démontrent pas de façon mesurable la réduction des émissions de GES obtenue.

PRIX PIERRE GOSSELIN

Objectif du prix :

Ce prix récompense les projets qui permettent d'augmenter l'adaptation et la résilience du RSSS face aux changements climatiques, en renforçant la capacité des établissements à anticiper, absorber et s'adapter aux aléas climatiques actuels et futurs (chaleur extrême, événements météorologiques violents, inondations, etc.).

Catégorie :

Adaptation climatique

Champs d'action inclus :

Les projets soumis pour le prix en adaptation et résilience climatique peuvent viser un ou plusieurs des champs d'action suivants :

- **Adaptation de l'établissement** : Renforcement de la résilience des infrastructures, des services et des opérations de l'établissement face aux aléas climatiques (ex. : gestion de la chaleur et de la qualité de l'air intérieur, énergie de secours, protection contre les inondations et les tempêtes) ;

- **Résilience de l'environnement physique et communautaire** : Aménagements et actions de proximité qui réduisent l'exposition aux risques climatiques et renforcent la santé de la communauté (ex. : îlots de fraîcheur, jardins communautaires, verdissement, lieux de répit).

Exemples de projets pouvant être soumis dans cette catégorie :

Cette liste est présentée à titre d'exemples et n'est pas exhaustive. Tout projet novateur contribuant à l'adaptation aux changements climatiques peut être considéré.

- Aménagement de jardins (jardins de pluie, jardins thérapeutiques, potagers) contribuant à la résilience climatique du milieu ;
- Remplacement de surfaces asphaltées par des revêtements perméables ou végétalisés (ex. : stationnements, aires de circulation) afin de mieux absorber les eaux lors d'événements de pluies intenses.
- Cartographie participative des secteurs à risque de vagues de chaleur, réalisée avec les citoyen·nes pour orienter les aménagements et les interventions, notamment l'emplacement stratégique des îlots de fraîcheur.

Prix Pierre Gosselin 2025

Attribué à une équipe de Santé Québec de l'Est-de-l'Île-de-Montréal Universitaire pour le projet « Jardin communautaire La Butinerie ».

Exclusions :

- Les initiatives réalisées uniquement pour répondre à une obligation réglementaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou à une obligation municipale ne sont pas admissibles, à moins qu'ils ne démontrent une valeur ajoutée significative en matière de résilience aux changements climatiques.

Par exemple, un établissement qui met à jour son plan de mesures d'urgence uniquement pour répondre à une exigence du MSSS, en reconduisant le contenu existant, ne serait pas admissible. Un projet est admissible lorsqu'il va au-delà du minimum exigé, que ce soit par son ampleur, son caractère novateur, ses bénéfices pour la communauté.

PRIX ÉLAN

Objectif du prix :

Ce prix reconnaît les projets qui se démarquent par leur originalité, leur créativité et leur caractère novateur dans le domaine de la durabilité. Les projets ont eu des retombées significatives pour les bénéficiaires et leurs proches, et/ou ont fait évoluer durablement le milieu de la santé.

Catégorie :

Innovation

Champs d'action inclus :

Les projets soumis pour le prix en innovation peuvent viser un ou plusieurs des champs d'action suivants :

- **Innovation en santé durable** : Nouvelles approches, pratiques ou protocoles qui produisent simultanément des bénéfices pour la santé des personnes et pour l'environnement (ex. : programme de mobilité active pour le personnel et les usagers·ères en nature, réduction des produits toxiques ou polluants dans les soins) ;
- **Innovation en gestion des ressources** : Nouvelles approches ou processus qui réduisent le gaspillage et optimisent l'utilisation du matériel, de l'eau et des aliments, sans compromettre la qualité des soins. Leur objectif premier n'est pas de réduire les émissions de GES de façon quantifiée, même si des bénéfices climatiques peuvent en découler (ex. : réemploi de matériel, redistribution des surplus, approvisionnement responsable, gestion responsable de l'eau) ;
- **Innovation en transfert de connaissances** : Conception, adaptation, appropriation de pratiques durables approuvées par d'autres équipes ou établissements (ex. : parcours de formation innovants, communautés de pratique, adaptation d'une pratique au contexte québécois avec suivi des résultats) ;
- **Innovation collaborative** : Projets menés en partenariat avec d'autres équipes, établissements, bénéficiaires, organismes communautaires, municipalités, afin de coconstruire des solutions durables (ex. : projet de co-conception avec des patient·es partenaires, initiative concertée avec un organisme communautaire).

Votre projet innovant ne correspond à aucun des champs d'action inclus, ou vous hésitez à le soumettre dans une autre catégorie de prix ? Écrivez-nous à santeclimat@aspq.org

Exemples de projets pouvant être soumis dans cette catégorie :

Cette liste est présentée à titre d'exemples et n'est pas exhaustive. Tout projet novateur en faveur de la durabilité peut être considéré.

- Parcours des écosoignantes et des écosoignants développé à Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire (**mention élogieuse 2025**) ;
- Programme "Prescription nature" ;
- Plateforme Écomobilier développée à Santé Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean – Universitaire (**mention élogieuse 2025**) ;
- Programme de patient·es partenaires ambassadeurs qui sensibilisent leur communauté aux enjeux climatiques sur la santé, et cocréent avec l'équipe des outils adaptés à leur milieu.

Prix élan 2025

Attribué à une équipe de Santé Québec Montérégie-Centre pour le projet « Réutilisation sécuritaire des circuits anesthésiques pour réduire les déchets ».

Exclusions :

- Les projets s'inscrivant spécifiquement dans les catégories Décarbonation ou Adaptation ne sont pas admissibles à ce prix.
- Les candidatures qui mettent de l'avant le parcours professionnel ou le leadership d'une personne plutôt que le projet lui-même ne sont pas admissibles. Le prix vise à valoriser les retombées concrètes d'un projet innovant sur son milieu et ses bénéficiaires, et non le cheminement d'une carrière.



Conditions d'admissibilité

- Sont admissibles les établissements, regroupements ou individus faisant partie du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que les établissements de santé privés affiliés, situés au Québec.
- Le projet soumis doit s'inscrire dans l'une des trois catégories de prix.
- Le projet soumis ne doit jamais avoir été récompensé par les Prix Élan. Néanmoins, un projet non retenu lors de la 1^{re} édition peut être soumis à nouveau dans le cadre de cette nouvelle édition.
- Le projet soumis doit avoir été réalisé dans son entièreté et daté de moins de 2 ans.
- Les récipiendaires s'engagent à participer à la conception de la campagne promotionnelle (*une dizaine d'heures requises*) visant à mettre en valeur leur projet, ainsi qu'à participer à la remise des prix.

Nota Bona

Bien que les candidatures individuelles soient admissibles, une candidature en équipe est privilégiée, afin de refléter le caractère souvent collectif de l'innovation et de l'engagement en milieu de santé.

Processus de soumission

Dates clés :

1. Soumission des candidatures : **22 octobre au 4 décembre 2026**
2. Fin de soumission des candidatures : **4 décembre à 12h00**
3. Retour aux candidats : **mi-janvier 2027**
4. Remise des prix : **printemps 2027 (à venir)**

Soumission :

Veuillez fournir les éléments suivants :

- Le [formulaire de candidature](#) rempli (**obligatoire**)
- L'image principale du projet (JPEG ou PNG) (**obligatoire**)
- Tout autre document pertinent (lettre d'appui, plan, présentation, etc.) (facultatif)

Nota Bena

Le formulaire de candidature comprend les items suivants :

- Mise en contexte (150 mots maximum)
- Description du projet (300 mots maximum)
- Résultats du projet (350 mots maximum)
- Succès et défis (250 mots maximum)
- Originalité et plus-value (250 mots maximum)
- Pérennisation (200 mots maximum)

Nous renvoyer les éléments à l'adresse courriel suivante : santeclimat@aspq.org.

Comité de sélection :

Toutes les candidatures seront analysées et délibérées par un jury de cinq membres ayant une expertise dans le domaine du climat, de la santé et du développement durable.

Vous avez une question ? Écrivez-nous à santeclimat@aspq.org